



L'édito

N°2/ 2024 février

Force est de constater, encore une fois, que les tragédies sont bien plus nombreuses que les comédies aux fins heureuses !

Petit coup de projecteur sur l'actualité Internationale et

Nationale...

Le 7 octobre 2023, le Hamas perpétrait un acte terroriste atroce que nous condamnons fermement. Cela ne peut en aucun cas justifier le massacre de toute une population Gazaouie organisé par un gouvernement Israélien acquis à l'extrême droite.

Seule une solution politique permettra la libération des otages, seule une solution politique permettra de garantir la protection du peuple Palestinien...

L'agression Russe contre l'Ukraine a replongé notre continent dans un conflit qui s'enlise, avec son lot de morts, de blessés, d'exactions et de dégâts sociaux tout en relançant par la même occasion les économies et les budgets de guerre. Le droit des Ukrainiens à se défendre doit être reconnu et se traduire dans les faits mais ce n'est pas en entretenant une course internationale sans fin aux armements que pourra se dessiner une solution stable et à long terme...

En France, le gouvernement dans un naufrage politique et moral total, reprend les thèses de l'extrême droite et approuve une loi immigration (un peu retoquée par le Conseil Constitutionnel... le même que pour la réforme des retraites, toujours pas digérée). Cette loi de la Honte n'a pour d'autre but que de livrer à la vindicte populaire des boucs émissaires que l'on devrait considérer comme responsables de tous nos maux. Est-cela la France de demain ?

Le monde agricole a été en ébullition ces derniers jours et ce nouveau gouvernement a cherché à éteindre le feu par quelques mesures qui ne vont pas

souvent dans le

bon sens ! Nous comprenons la colère légitime des petits exploitants qui n'arrivent pas à vivre décemment de leur travail. Nous rejoignons sur bien des points les revendications portées par la Confédération Paysanne quant à celles de la FNSEA ou de la Coordination rurale, elles font souvent le jeu des grands cultivateurs ou éleveurs...

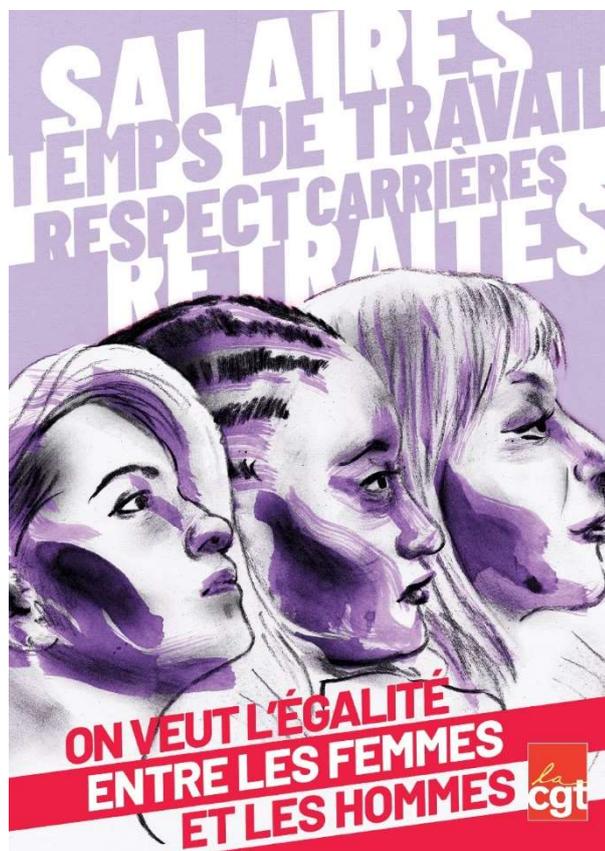
Les Jeux Olympiques se profilent avec le doublement du prix des titres de transport en Ile de France, la volonté de priver les étudiants de leurs logements durant la période des J.O., l'explosion des prix de location en général, le recours abusif au volontariat qui se substitue à de véritables emplois... Ces jeux sont bien faits pour les riches, ceux en quête de profits à tout prix. L'idée première d'un grand rendez-vous populaire ouvert au plus grand nombre a du plomb dans l'aile

Et la DGFIP dans tout ça ? Le NRP a fait d'énormes dégâts : missions saccagées, réseau liquidé et effectifs taillés à la hache ! Ultime récompense aucune augmentation de la valeur du point d'indice n'est prévue pour les fonctionnaires en 2024. Pire, on nous annonce une nouvelle réforme de la Fonction Publique pour en finir avec le statut (Macron n'aime pas les règles !) et pour mettre en avant le mérite (avancement et rémunération).

Macron veut réarmer le pays, enfin comprenez en finir avec toutes nos conquêtes. De l'argent, il y en a, il doit revenir à ceux qui produisent, pas à ceux qui spéculent. C'est pourquoi, avec les organisations syndicales de la Fonction Publique, La CGT appelle les agentes et les agents, fonctionnaires comme non titulaires, les retraités des trois versants de la Fonction publique à se mobiliser :

pour les droits des femmes et contre les discriminations le 8 mars,

pour le pouvoir d'achat via l'augmentation du point d'indice et contre les rémunérations au mérite le 19 mars



RÉMUNÉRATIONS

La déclaration de politique générale du nouveau premier ministre est une véritable déclaration de guerre sociale. Haro sur les chômeurs et les Précaires ! Et larmes de crocodile sur la « classe moyenne ». Rappelons à l'État employeur que ses fonctionnaires, au cœur de ladite classe moyenne, voient leur rémunération stagner ou décroître. Et ce n'est pas la dernière réunion à Bercy sur l'indemnitaire qui va mettre du beurre dans les épinars.

Ensemble, exigeons une augmentation de nos salaires

Lors de sa conférence de presse le 16/01/2024, le président Macron a redit vouloir accroître la place du « mérite » dans la rémunération des fonctionnaires. Les agent-es ne sont pas dans l'attente de « mérite » mais d'une rémunération qui leur permette de vivre dignement et soit prise en compte pour le calcul de leurs pensions. Dans le prolongement de l'appel unitaire de l'ensemble des organisations syndicales représentatives des personnels de la fonction publique, des grèves et manifestations seront organisées le 19 mars 2024 sur l'ensemble du territoire pour, notamment, la revalorisation immédiate et significative de la valeur du point d'indice, des traitements, des salaires, des retraites, des pensions ; l'égalité

Pourtant un membre du gouvernement sur deux est millionnaire.

Ces mêmes millionnaires ont :

- supprimé l'ISF
 - repoussé l'âge de la retraite de 2 ans
 - cassé le Code du travail
 - réduit les indemnités des chômeurs
 - réduit les APL
 - continué de détruire l'hôpital et les services publics.
- Et on attend toujours le ruissellement ! La guerre de classe s'accroît, défendue aussi par la caste médiatique. On continue à subir ?



entre les femmes et les hommes, l'amélioration des conditions de vie et de travail de toutes et tous, pour l'abandon du projet de loi "Fonction publique".

Voici les revendications portées par Solidaires, CGT, FO, CFDT-CFTC :

- La revalorisation à 200 € mensuels de l'Indemnité Mensuelle de Technicité inchangée depuis 2017, avec application du taux normal de pension civile, soit 11,1 % au lieu de 20 % actuellement ;
- La revalorisation de la valeur du point ACF inchangée depuis 2009 ;
- L'attribution de 40 points d'ACF pour l'ensemble des personnels ;
- Le refus de tout dispositif de rémunération au mérite y compris pour les cadres intermédiaires ;
- La revalorisation à 50 euros mensuels de l'allocation forfaitaire de télétravail ;
- La revalorisation des remboursements de frais ;
- La revalorisation de la prime de rendement inchangée depuis 2017 ;
- L'adaptation des ACF expertise, sujétions ou encadrement au regard de l'évolution des structures et des missions exercées par les agents de la DGFIP.



Bulletin d'adhésion

NOM : Prénom :
Grade : Échelon : Indice : Temps partiel :
Résidence administrative
Adresse personnelle

Sollicite mon adhésion à la section CGT Finances Publiques de la Vienne.

À....., le Signature :

Bulletin à renvoyer par courriel à cgt.ddfip86@dgfip.finances.gouv.fr

LA CGT
SA FORCE C'EST
VOUS
SYNDIQUEZ-VOUS !

« La méritocratie, chemin vers l'égoïsme ... »



« Un nombre croissant de recherches en psychologie et en neurosciences établissent que croire à la méritocratie rend les gens plus égoïstes, moins autocritiques et encore plus enclins à agir de manière discriminatoire... »
Lors de sa conférence de presse du 16 janvier, Emmanuel Macron a dit vouloir accroître la place du « mérite » dans la rémunération des fonctionnaires. Un projet de réforme destiné à nous rémunérer en fonction de nos performances devrait voir le jour second semestre 2024.

La CGT Finances Publiques 86 réaffirme son opposition à toutes formes d'individualisation de la rémunération liée au mérite via l'évaluation professionnelle, ainsi qu'à tous éléments susceptibles de remettre en cause la linéarité des carrières.

Ah ! La notion de Mérite est bien relative !!! d'autant plus si elle se mesure à notre capacité d'adaptation/ « soumission » ; une manière là aussi de vouloir faire rentrer dans le rang celles et ceux qui osent encore exprimer ouvertement leurs désaccords, leurs propositions et nous en sommes à la CGT FiP 86... et nous continuerons !

Cette méritocratie met en opposition directe les collègues dans un contexte où les collectifs de travail sont abîmés par les dizaines de milliers de suppressions d'emplois et les réformes mortifères pour les services.

La campagne d'évaluation professionnelle 2024 a commencé. L'évaluation professionnelle est devenue structurante dans l'évolution de notre carrière, car en lien direct avec les tableaux d'avancement et les listes d'aptitude.



On ne peut que déplorer qu'elle ait désormais une incidence directe sur une demande de mutation quelle que soit la catégorie.

Les affectations au choix (postes à profil) se multiplient et tendent à se généraliser au sein de la DGFIP.

A titre d'exemple, désormais plus de la moitié des postes d'inspecteurs seront pourvus au choix (à profil) et le dispositif s'étend progressivement aux postes B et C.

Selon les annonces que fera le gouvernement, le Compte Rendu d'Entretien Professionnel pourrait même avoir des conséquences sur votre paie. En effet, la réforme envisagée reposerait sur une « approche globale », qui devrait permettre de récompenser le mérite.

Dans le cadre existant, et en prévision de celui que tente d'imposer

l'administration, la CGT Finances Publiques de la

Vienne invite l'ensemble des collègues à consulter notre guide, nos tracts sur le

site internet départemental de la CGT et à redoubler de vigilance sur ce qui est

noté dans leur CREP.



Pour ne pas
me faire sucrer
ma carrière,
**je valide
mon CREP
avec la CGT**

Case 450 - 263 rue de Paris - 93114 Montreuil Cedex
www.financespubliques.cgt.fr
- de@financespubliques.cgt.fr
- 01.55.82.00.80
- Suivez-nous sur Facebook ou Twitter :
T : @cgt_finpub (Syndicat National CGT Finances Publiques)
F : @cgt_finpub (CGT Finances Publiques)

